



Noisy-le-Grand et son Histoire

Association Loi 1901 - Déclaration 06/03/2012

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Du 14 avril 2022

L'assemblée générale se tient dans la salle Jean Moulin en présence de 14 personnes.
21 membres de l'association sont représentés. Le quorum est atteint.

1- Accueil des nouveaux adhérents : par Michel Jouhanneau

Bienvenue à Thérèse Steiger Bonnet (excusée). Elle a rejoint l'association en novembre 2021

2- Présentation, discussion et vote du bilan d'activités de l'année 2021 : par Michel Jouhanneau (voir annexe 1)

Ce bilan d'activités 2021 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Suite au contact de Mme Tournier-Coquillard, au sujet de l'article paru dans le n° 5 de septembre 2014, il est décidé de publier un erratum dans un prochain numéro car quelques inexactitudes ont été relevées dans le témoignage de M. Gilles Coquillard.

3- Présentation, discussion et vote du compte financier de l'année 2021 : par Daniel Saint Pierre (voir annexe 2).

Ce bilan financier 2021 a reçu quitus des vérificatrices aux comptes. Il est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité. On ne peut que déplorer le montant de 100,00 € que l'association doit désormais verser au Crédit Agricole pour « frais de tenue de comptes ». On note que toutes les banques désormais font payer les associations

4- Présentation, discussion et vote du projet d'activités pour l'année 2022 : par Michel Jouhanneau (voir annexe 3).

Ce projet d'activités 2022 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

5- Présentation, discussion et vote du budget prévisionnel pour l'année 2022 : par Daniel Saint Pierre (voir annexe 4).

Un budget prévisionnel très difficile à constituer : l'impression de *L'Histoire des Rues de Noisy-le-Grand* approche, le prix du papier augmente, où trouver l'argent nécessaire ? Dans l'état actuel de nos finances il est possible que nous rencontrions des difficultés face au coût de cette impression. Le budget a été calculé en tenant compte d'une souscription publique, et d'une subvention exceptionnelle de la mairie ?

Ce budget prévisionnel 2022 est approuvé par la majorité de l'assemblée générale et 1 abstention

6- Renouvellement des membres du bureau : candidatures et vote : pas de nouvelle candidature.

Les membres du bureau sortant (Francis Baffet, Anne Boitel, Claudine Bourguignat, Alain Bourguignat, Alfred Dittgen, Michel Jouhanneau et Daniel Saint Pierre) sont réélus à l'unanimité.

7- Renouvellement des contrôleurs des comptes :

Les vérificatrices aux comptes Hélène Teissèdre et Jacqueline Brouant sont reconduites dans leur fonction à l'unanimité.

8- Montant de la cotisation annuelle :

L'assemblée vote à l'unanimité le maintien de la cotisation à 15 €.

10- Questions diverses :

Alfred qui a écrit un article et donné une conférence à l'UTL, sur les généraux d'Empire ayant résidé à Noisy-le-Grand, s'étonne que celui qui a résidé le plus longtemps à Noisy (le général Burthe) est le seul à ne pas avoir de rue ! Ne pourrait-on pas faire une suggestion à la municipalité en vue du baptême d'une nouvelle rue ? Mais d'autres noms sont alors mis en avant... En premier lieu Mère Marie et David Olère. Affaire à suivre. On verra dans quelles conditions cette démarche pourra être effectuée. Pour l'instant, une entrevue doit-être demandée à la maire pour la préface du livre.

La secrétaire adjointe
Claudine Bourguignat

Le président
Michel Jouhanneau